



Étude comparative mondiale du CIFOR sur la REDD+

Fiches d'information sur les conclusions et objectifs de recherche

La déforestation et la dégradation des forêts sont à l'origine d'environ 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La réduction de ces émissions par la conservation et la restauration des forêts revêt donc une importance cruciale pour toute action d'atténuation du changement climatique.

Le lancement de la REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, plus renforcement des stocks de carbone forestier) avait pour but de proposer un nouveau moyen original de protéger les forêts. Il s'agissait de créer un système dans lequel les usagers de la forêt recevraient des incitations financières pour conserver, restaurer et gérer durablement les ressources forestières.

La REDD+ a beaucoup évolué depuis son lancement en raison des différentes manières dont ce mécanisme peut être appréhendé dans différents contextes et par différents acteurs, de l'absence de nouvel accord international sur le changement climatique et des nombreux problèmes techniques, politiques et économiques soulevés par sa conception et sa mise en œuvre.

De nombreux pays participent à la REDD+ alors que les négociations internationales se poursuivent. Les États mettent au point des stratégies nationales de REDD+ et constituent des institutions de coordination des activités et d'administration des fonds de financement du programme. À l'échelle infranationale (c'est-à-dire au niveau des provinces, districts et villages), des organisations mènent des projets pilotes ou de démonstration.

Le CIFOR et ses partenaires ont lancé en 2009 l'Étude comparative mondiale sur la REDD+, qui examine les activités nationales et infranationales de REDD+ dans 13 pays. L'objectif de l'étude est de cerner les obstacles et les conditions favorables à la mise en œuvre de politiques et de projets de REDD+ dont les résultats sont valables du point de vue de leur efficacité, de leur efficacité et de l'équité. Les conclusions de l'étude servent à éclairer les décideurs, les pouvoirs publics et les promoteurs de projets lorsqu'ils conçoivent et mettent en œuvre les programmes de REDD+.

La phase I de l'Étude comparative mondiale sur la REDD+ s'est déroulée de 2009 à 2013 et a généré toute une gamme de produits dont des articles revus par les pairs, chapitres d'ouvrages, communications de congrès, directives, documents de synthèse et de travail et manuels. Les conclusions principales sont synthétisées dans l'ouvrage Analyse de la REDD+ : enjeux et choix.

La phase II de l'Étude comparative mondiale sur la REDD+ a débuté en 2013. Elle exploite les résultats de la première phase et comprend cinq modules de recherche : les politiques de REDD+, les initiatives infranationales de REDD+, la mesure des émissions de carbone, les synergies entre l'atténuation et l'adaptation, et la gouvernance multi-niveaux, la gestion du carbone et les décisions d'aménagement du territoire. Un cinquième module porte sur le partage des connaissances, composante fondamentale de l'Étude comparative mondiale sur la REDD+.



Le CIFOR a élaboré des notes d'information sur les modules de recherche suivants, qui font partie du présent recueil.

- Les politiques de REDD+ étudient le déploiement de la REDD+ sur les scènes politiques nationales.
- Les initiatives infranationales de REDD+ examinent les modalités de conception et de mise en œuvre des initiatives de REDD+ qui obtiennent des résultats efficaces, efficaces et équitables et apportent des avantages associés.
- La mesure des émissions de carbone se penche sur les modalités d'amélioration de la comptabilité carbone assurant la fiabilité de la mesure et du contrôle des réductions d'émissions.
- Les synergies entre l'atténuation et l'adaptation étudient les modalités d'exploitation des synergies entre la REDD+ et l'adaptation au changement climatique qui permettent d'assurer que l'impact de la REDD+ s'étende au-delà de l'atténuation et que le programme soit viable dans un contexte de variabilité climatique.
- La gouvernance multi-niveaux et la gestion du carbone étudient les relations entre les institutions de niveaux et de secteurs différents qui participent aux processus décisionnels relatifs à l'utilisation des sols, à la gestion du carbone et aux systèmes de répartition des avantages.
- Le partage des avantages de REDD+ vise à proposer des possibilités d'action et des directives pour la conception, le développement et la mise en œuvre des systèmes de partage des avantages découlant de la REDD+.

L'Étude comparative mondiale du CIFOR sur la REDD+ est financée par les agences Norad et Australian Aid, la Commission européenne, l'agence USAID, le Fonds CGIAR, le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (CRP-FTA), l'agence UKAid, la Direction du développement et de la coopération (DDC), le ministère britannique de l'énergie et du changement climatique (DECC), le ministère finlandais des affaires étrangères, la fondation David et Lucile Packard, le Service des forêts des États-Unis, PROFOR, la fondation ClimateWorks et la International Climate Initiative (IKI).

Références photographiques

Marco Simola (couverture), Neil Palmer

Réalisé pour



PROGRAMME DE RECHERCHE SUR les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie



Norad



USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE



Fund



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC



Department of Energy & Climate Change



MINISTRY FOR FOREIGN AFFAIRS OF FINLAND



ClimateWorks FOUNDATION



Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

Mars 2014

cifor.org | blog.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR œuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est membre du Consortium du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

